

● ● ● ● Politique en matière de santé,  
● ● ● ● sécurité, environnement et  
● ● ● ● relations avec les communautés

Guinea Alumina Corporation (GAC) comprend qu'elle est responsable au premier chef du bien-être de ses employés, de ses prestataires et de la communauté, ainsi que de la protection de l'environnement.

L'objectif principal de GAC, le « Zero Harm », consiste à prévenir les pertes en matière de personnes, de biens, de processus et d'environnement.

GAC reconnaît que de solides programmes de santé, de sécurité, d'environnement et de communautés (SSEC) sont essentiels à l'exploitation d'une entreprise minière prospère.

Afin de concrétiser la philosophie « Zero Harm » de GAC, tous les employés devront agir conformément aux valeurs fondamentales de GAC et faire preuve de leadership en matière de sécurité, d'engagement envers la communauté et de gestion de l'environnement.

Pour remplir cet engagement, GAC va :

- Promouvoir une culture de respect des collègues, des prestataires, des communautés d'accueil et de l'environnement, ainsi qu'un engagement en faveur des droits de l'homme et contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violence sexiste.
- Appliquer systématiquement des politiques, des procédures et des pratiques pour identifier, analyser, évaluer et contrôler les risques afin d'atteindre le niveau le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre.
- Utiliser nos valeurs fondamentales pour atteindre, en partenariat avec toutes les parties prenantes, la réussite financière, l'excellence environnementale et la responsabilité sociale.
- Maintenir la conformité avec toute la législation pertinente et les codes de pratique du secteur.
- Intégrer les objectifs, cibles et normes SSEC dans nos systèmes et processus d'entreprise.
- Responsabiliser l'ensemble des employés et des prestataires pour qu'ils atteignent leurs objectifs et leurs cibles en matière de SSEC.
- Établir des mécanismes pour assurer une consultation et une communication efficaces avec nos communautés d'accueil, nos entrepreneurs et nos employés.
- S'assurer de la mise en place de politiques, de procédures et d'instructions formelles et actualisées sur le lieu de travail, de leur disponibilité et de leur communication permanente aux employés et aux autres parties prenantes.
- Affecter les ressources financières et autres appropriées pour atteindre les objectifs et les cibles fixés.
- Assurer une amélioration continue par un examen régulier des systèmes de gestion et des autres mécanismes de contrôles.
- Faire comprendre, grâce aux programmes de sécurité et de santé de GAC, que :

*Chaque employé a droit à un lieu de travail sûr et sain, à des conditions de travail sûres et à une parfaite compréhension des dangers du lieu de travail. Tout employé qui estime qu'une activité ou une condition est dangereuse est en droit d'arrêter ou de suspendre l'activité sans crainte de représailles. Il est également en droit de demander que le problème de sécurité soit résolu avant de poursuivre la tâche ou l'activité.*

- Faire comprendre par des actions concrètes à l'ensemble des employés, des prestataires et des visiteurs que GAC mène une politique de zéro pour ce qui est des drogues et de l'alcool sur le lieu de travail et qu'elle n'acceptera pas que quiconque effectue des tâches professionnelles sous l'influence de drogues ou d'alcool.
- Examiner dans quelle mesure la richesse générée et les ressources financières qui en résultent pour l'entreprise contribuent à la société. Cela implique, entre autres, le fait d'investir dans les employés, la création d'emplois, le soutien de la chaîne d'approvisionnement, le développement communautaire, la contribution sociale et le soutien de la croissance économique nationale.
- Veiller à préserver les ressources naturelles précieuses et agir de manière responsable, afin de protéger l'environnement. GAC s'efforce de minimiser l'impact environnemental de ses activités dans la mesure du possible. GAC fait tout son possible pour minimiser l'impact environnemental de ses activités. Un objectif primordial est de rendre les processus d'extraction et de production de GAC aussi efficaces que possible afin de minimiser l'utilisation des ressources par GAC et de contrôler le rejet de polluants dans l'environnement.

GAC intégrera des pratiques éthiques dans tous les aspects de son activité afin de garantir le maintien et le renforcement de son permis social d'exploitation.

Tous les employés et prestataires de GAC sont tenus de prendre des décisions judicieuses dans le cadre de leurs responsabilités afin de garantir le respect de ces engagements.

GAC révisera cette politique une fois par an et la mettra à jour si nécessaire.